

Introduire le patrimoine culturel dans l'agenda du développement durable

*Le patrimoine culturel est longtemps resté absent du débat sur le développement durable malgré son importance cruciale pour les sociétés et bien que son utilité soit largement reconnue au niveau national. Il est également resté absent de ce débat en dépit du grand nombre d'États membres qui ont ratifié les conventions de l'UNESCO relatives à la culture.*

*La mondialisation, l'urbanisation et le changement climatique peuvent menacer le patrimoine culturel et affaiblir la diversité culturelle. Que faut-il faire pour promouvoir la sauvegarde du patrimoine culturel dans l'agenda mondial du développement ? Quelles mesures concrètes doivent être prises pour intégrer la conservation et la promotion du patrimoine culturel dans le débat sur le développement durable ?*

---

**Note d'information<sup>1</sup>**

**Patrimoine culturel et développement durable : les raisons d'agir**

Ces dernières années, du fait de phénomènes majeurs tels que le changement climatique, la mondialisation, la crise financière mondiale, le creusement des inégalités et l'augmentation des populations urbaines dans le monde, les rapports entre le patrimoine culturel et le développement durable ont acquis une place centrale au sein du secteur du développement et au-delà.

Si le rôle unique que joue le patrimoine culturel en répondant aux besoins spirituels et en contribuant à la qualité de la vie des individus demeure incontestable face aux problèmes évoqués plus haut, certains se demandent comment concilier l'impératif de la sauvegarde du patrimoine culturel avec d'autres besoins tout aussi légitimes, et souvent plus pressants, en particulier dans les régions en développement. La question qui se pose est de savoir non pas tant comment assurer la durabilité du patrimoine culturel mais comment justifier son utilité pour le développement durable au sens large du terme et dans un contexte en rapide évolution, ou, en d'autres termes, comment justifier son utilité pour la protection des ressources environnementales et le bien-être humain dans toutes ses dimensions et d'un point de vue intergénérationnel.

Lorsqu'on examine les rapports entre développement durable et patrimoine culturel, il faut commencer par reconnaître l'importance du rôle de ce dernier dans la société.

Aujourd'hui comme par le passé, le patrimoine culturel joue un rôle irremplaçable en tant que porteur de sens et d'identité pour les communautés et les individus. Il est frappant cependant de constater à quel point la définition même de ce qui constitue le patrimoine culturel, sous ses formes tant matérielle qu'immatérielle, a évolué au sein de la communauté scientifique au cours des dernières décennies pour couvrir un rayon toujours plus large des formes d'expression environnementales et humaines.

Le patrimoine culturel matériel ne se limite plus aujourd'hui aux grands monuments et aux sites archéologiques emblématiques, mais englobe un éventail beaucoup plus vaste de lieux d'importance culturelle, tels que des villes historiques, des espaces ruraux vivants et des paysages marins, des jardins ou des forêts et montagnes sacrées, des espaces industriels et même des sites associés à des souvenirs douloureux et à la guerre. Les collections de biens meubles dans les sites, les musées, les propriétés culturelles et les archives ont également pris de l'ampleur, témoignant non seulement du mode de vie des monarques et des réalisations des grands artistes, mais aussi de la vie quotidienne des populations. De

---

<sup>1</sup> Préparé par Giovanni Boccardi et Cécile Duvelle

même, le patrimoine culturel immatériel, qui jouit d'une plus grande reconnaissance et bénéficie d'un statut plus formel depuis l'adoption par l'UNESCO d'une convention pour sa sauvegarde en 2003, comprend des traditions orales, des arts du spectacle des pratiques sociales, des rituels, des manifestations festives, ainsi que des savoirs et des pratiques concernant la nature et l'univers ou des savoir-faire et des compétences nécessaires à l'artisanat traditionnel.

Du fait d'autre part des transformations sociales qui se sont produites ces dernières années, l'identification du patrimoine culturel et les décisions quant à la manière de l'utiliser ne sont plus considérées comme des questions techniques réservées à quelques « experts », mais font désormais partie intégrante du débat public et revêtent de l'importance pour divers groupes d'intérêts au sein des communautés concernées. Le rôle du patrimoine culturel en tant qu'agent actif de transformation sociale doit donc être davantage souligné.

Plus fondamentalement, le patrimoine culturel revêt une importance intrinsèque pour le débat sur le développement durable parce qu'il reflète et symbolise l'adaptation mutuelle au fil du temps des êtres humains et de leur environnement et le rapport qu'entretiennent les individus à la Terre et au cosmos. Il reflète et symbolise également les attitudes et les croyances des individus à l'égard d'autres formes de vie, leurs relations avec les autres communautés humaines et leur propre communauté, ainsi que les valeurs qu'ils défendent lorsqu'il s'agit de pourvoir à leur subsistance et d'améliorer la qualité de leur vie. Considéré sous cet angle, le patrimoine culturel met en évidence le lien inextricable qui existe entre la diversité culturelle et la diversité biologique, lesquelles, loin de se situer dans des royaumes séparés et parallèles, interagissent et influent l'une sur l'autre selon des modalités complexes dans un processus d'évolution conjointe.

Le patrimoine culturel est lié à la vie des communautés et il est pleinement intégré aux processus sociaux, économiques et environnementaux, ce qui en fait une partie intégrante de l'expérience quotidienne des individus. Toute action visant à protéger l'environnement et à améliorer le bien-être social et économique des communautés doit tenir compte du patrimoine culturel et des opportunités que l'exploitation de son potentiel peut offrir, ainsi que des problèmes liés à son utilisation inappropriée. Ce principe fondamental a été reconnu dans le document final de la Conférence Rio + 20, « L'avenir que nous voulons »<sup>2</sup>, où il est notamment souligné que « la subsistance, le bien-être économique, social et physique et la préservation du *patrimoine culturel* ( ce que nous soulignons) de nombreuses personnes, notamment des pauvres, sont directement tributaires des écosystèmes », et qu'« il faut, selon qu'il convient, protéger le patrimoine naturel et culturel des établissements humains, restaurer les quartiers historiques et rénover le centre des villes ».

### **Contribution du patrimoine culturel au développement durable**

Mais en quoi précisément le patrimoine culturel peut-il contribuer au développement durable ? Comment articuler le lien entre le patrimoine culturel et les diverses dimensions du développement durable ?

La sauvegarde de précieux sites du patrimoine culturel ainsi que de l'ensemble des expressions, savoirs et compétences culturels immatériels qui définissent collectivement une communauté peut être considérée en soi comme une contribution au bien-être de l'humanité. Sans le patrimoine culturel – sans les hauts lieux familiers de nos villes et de nos paysages, les traditions et les modes de vie singuliers hérités de nos ancêtres – notre existence même, en tant qu'individus, serait difficile à imaginer.

Ce constat, bien qu'évident, n'a cependant pas suffi à ce que le patrimoine culturel et la culture en général soient pris en compte dans le cadre international du développement durable ni dans les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). En conséquence, outre sa valeur intrinsèque pour les générations présentes et à venir, il est important de préciser en quoi le patrimoine culturel peut apporter

---

<sup>2</sup> Consultable en ligne sur le site : <http://uncsd2012.org/content/documents/727The%20Future%20We%20Want%2019%20June%201230pm.pdf>, paragraphes 30 et 134.

une contribution essentielle et *déterminante* au développement durable dans toutes ses dimensions majeures telles qu'elles sont définies, par exemple, dans le rapport des Nations Unies « Réaliser l'avenir que nous voulons pour tous »<sup>3</sup> – à savoir, la durabilité environnementale, le développement social et économique inclusif ainsi que la paix et la sécurité.

En procurant une variété de biens et de services connexes, un environnement historique bien préservé (notamment les paysages culturels et les zones protégées riches en biodiversité) de même que la perpétuation des savoirs et des pratiques traditionnels associés à son entretien, peuvent directement contribuer à faire reculer la pauvreté et les inégalités en favorisant la sécurité et la santé, ainsi qu'en permettant de fournir des abris, de l'air pur, de l'eau douce, des terres, de la nourriture et d'autres ressources essentielles qui offrent des moyens de subsistance aux populations. Cela est d'autant plus vrai dans les régions en développement, où le patrimoine culturel prend souvent moins la forme de monuments que celle de pratiques vivantes.

Entretenir le patrimoine culturel est également important pour parer aux risques de catastrophes naturelles et anthropiques. L'expérience a montré que la dégradation des ressources naturelles, les zones rurales négligées, l'étalement urbain et les nouvelles constructions mal conçues, augmentent la vulnérabilité des populations humaines aux risques de catastrophe, en particulier dans les pays les plus pauvres. À l'inverse, un environnement naturel et historique bien conservé, s'appuyant sur des savoirs et des compétences traditionnels et conjugué à une société unie puisant ses racines dans un solide capital culturel peut considérablement diminuer les facteurs sous-jacents d'exposition aux catastrophes, renforcer la résilience des communautés et sauver des vies. Ainsi, dans les îles Andaman-et-Nicobar, des communautés autochtones entières ont survécu au tsunami qui a tué plus de 200 000 personnes en 2005 dans la région de l'océan Indien, grâce à la préservation des mangroves, qui ont fourni une protection efficace en atténuant l'impact du raz-de-marée, et grâce à la préservation des traditions orales liées à l'expérience de précédents séismes. Des histoires parlant « d'une énorme secousse de la terre suivie par une immense muraille d'eau » transmises de génération en génération avaient inscrit dans la mémoire collective le souvenir des séismes et des tsunamis passés, ce qui a incité ces populations à chercher refuge sur les hautes terres et prendre la fuite avant que ne s'abatte le tsunami<sup>4</sup>.

Les activités associées à la gestion du patrimoine culturel sont écologiques par essence, en ceci qu'elles représentent un mode d'utilisation des terres, de consommation et de production intrinsèquement plus durable, qui s'est élaboré par des siècles, parfois même des millénaires d'adaptation constante des communautés à leur environnement. C'est la raison pour laquelle des acteurs majeurs comme la Banque mondiale ont reconnu qu'investir dans la sauvegarde du patrimoine culturel est un bon moyen d'atténuer les émissions de CO<sub>2</sub> et de faire face au changement climatique.

Le patrimoine culturel est un puissant atout pour le développement économique inclusif, car il attire des investissements et crée des emplois locaux décents, stables et soucieux de l'environnement se rapportant à un large éventail d'activités durables dans des domaines tels que la conservation, la construction, la production vivrière, les méthodes de guérison et la pharmacopée traditionnelles, tous les types d'artisanat et les arts en général, sans oublier le tourisme. Ces emplois, qui s'appuient sur des ressources humaines et autres qui ne peuvent être déplacées hors des communautés concernées, offrent, par rapport à d'autres secteurs d'activité, des perspectives économiques à tous les groupes de la société, y compris les femmes et les jeunes.

Le patrimoine culturel est surtout étroitement lié aux composantes fondamentales du développement social inclusif. En tant que vecteur d'identité et de valeurs qui organise les communautés et leurs relations grâce à ses puissantes dimensions symboliques et esthétiques, le patrimoine culturel est indispensable pour le bien-être spirituel des gens au sens le plus profond. La reconnaissance et la conservation de la

---

<sup>3</sup> Accessible par ce lien :

[http://www.un.org/en/development/desa/policy/untaskteam\\_undf/unttreport\\_fr.pdf](http://www.un.org/en/development/desa/policy/untaskteam_undf/unttreport_fr.pdf)

<sup>4</sup> <http://academic.evergreen.edu/g/grossmaz/LEEPERFY/>

diversité du patrimoine culturel, ainsi qu'un accès raisonnable à ce dernier et le partage équitable des bienfaits découlant de son utilisation, renforcent le sentiment d'appartenance et la sensation procurée par un lieu, le respect pour autrui et le sentiment de la communauté d'objectifs ainsi que la capacité à poursuivre le bien commun, ce qui contribue à la cohésion des communautés tout en réduisant les inégalités.

Le renforcement des modes traditionnels de transmission des connaissances et l'intégration du patrimoine culturel dans l'éducation formelle et non formelle permettent aux gens de bénéficier pleinement du potentiel éducatif du patrimoine culturel immatériel. Les familles, les clans, les tribus, les anciens, les groupes de pairs et les structures traditionnelles jouent tous des rôles majeurs dans cet effort collectif. La transmission et la pratique du patrimoine culturel immatériel parmi ces communautés sont une source de connaissances et de compétences pour les jeunes générations (concepts scientifiques et technologiques clés, formes de gouvernance participative, activités socioéconomiques, etc.). C'est la raison pour laquelle la capacité d'accéder au patrimoine culturel, d'en bénéficier et d'en prendre soin est un droit culturel essentiel et une composante fondamentale de ce que l'économiste Amartya Sen a appelé la « capacité des individus à vivre et à être ce qu'ils ont choisi d'être », ce qui est une partie essentielle de la définition même du développement humain.

Les rôles fondamentaux joués par le patrimoine culturel sont aujourd'hui menacés par un certain nombre de facteurs, notamment l'urbanisation massive actuellement en cours dans de nombreuses régions du monde, qui est responsable de la destruction du patrimoine culturel bâti et présente de nouveaux défis pour le patrimoine culturel immatériel. Ces villes qui s'étendent depuis peu abritent un nombre croissant de migrants et de communautés hétérogènes et sont marquées par la multiplication des conflits et des tensions politiques.

En de telles périodes de crises, l'accès au patrimoine culturel et son entretien peuvent aider des personnes vulnérables à retrouver un sentiment de continuité, de dignité et d'autonomisation. Dans les situations de post-conflit en particulier, la reconnaissance et la sauvegarde du patrimoine culturel, lorsqu'elles reposent sur des valeurs et des intérêts partagés, peuvent contribuer à favoriser la reconnaissance et la compréhension mutuelles ainsi que la tolérance et le respect entre différentes communautés, qui sont des conditions préalables au développement pacifique d'une société.

Parfois, et peut-être précisément pour ces raisons mêmes, le patrimoine culturel fait l'objet de destructions délibérées, dans l'intention d'anéantir l'identité même des individus et des groupes, de couper leurs liens avec le pays et de rompre les attaches qui les unissent en une communauté. C'est ce qui s'est produit en 2001 en Afghanistan lorsque les statues géantes de Bouddha ont été détruites à Bamiyan, et l'on observe aujourd'hui des destructions analogues dans le nord du Mali.

Non seulement de tels actes de destruction ou de persécution délibérée font perdre les avantages liés à la jouissance et à la gestion du patrimoine culturel, mais ils rendent la réconciliation entre les parties en conflit beaucoup plus difficile à l'avenir et empêchent les sociétés de tourner la page pour s'acheminer vers la paix. Protéger le patrimoine culturel des risques liés aux situations de conflit, y compris lorsque des vies sont en danger et que les préoccupations humanitaires sont une priorité, n'est donc pas un luxe mais une question fondamentale de sécurité. Inversement, dans la phase de post-conflit, la restauration du patrimoine culturel peut contribuer à guérir les cicatrices de la guerre.

### **Implications pour l'agenda du développement après 2015**

Quelles sont donc les implications pour l'agenda du développement après 2015 ? Où et comment le patrimoine culturel devrait-il figurer dans les futurs objectifs de développement durable ?

Les possibilités, nombreuses, résident dans un large éventail de préoccupations en matière de développement durable, allant de la stabilité de l'emploi aux droits de l'homme et de la résilience des villes à la protection de l'environnement.

Le moment est venu d'approfondir la compréhension de ces relations, d'identifier et de promouvoir des arguments fondés sur des données factuelles pour faire valoir qu'il convient de positionner le patrimoine culturel comme un facteur essentiel du développement durable. Il faudra à cette fin identifier, dans toute la mesure du possible, des objectifs et indicateurs quantitatifs et qualitatifs montrant la contribution du patrimoine culturel au développement durable. Ces objectifs et indicateurs pourraient s'inspirer de programmes réussis, mis en œuvre par l'UNESCO<sup>5</sup> et la FAO<sup>6</sup>, ainsi que du programme COMPACT<sup>7</sup>, de l'Initiative Satoyama<sup>8</sup>, des programmes de la Banque mondiale<sup>9</sup> et des banques régionales de développement relatifs à la conservation, de la Convention sur la diversité biologique<sup>10</sup>, de la Convention européenne du paysage<sup>11</sup>, de la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur la valeur du patrimoine culturel pour la société (Convention de Faro)<sup>12</sup>, et d'autres exemples pertinents.

Tout agenda visant à intégrer le patrimoine culturel dans le paradigme du développement durable après 2015 devra étudier comment le relier aux principes essentiels définis comme des priorités par la communauté internationale, notamment la promotion de la durabilité et la réduction des inégalités, de même que les questions relatives à la sécurité humaine et aux droits de l'homme.

Enfin, il importera de mettre l'accent sur les possibilités qu'offre le patrimoine culturel comme moyen de renforcer les engagements internationaux en matière de coopération et sur le rôle essentiel que jouent à cet égard les conventions culturelles relatives de l'UNESCO<sup>13</sup>.

---

<sup>5</sup> La *Convention* de l'UNESCO de 1972 *pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel*, avec ses 190 États parties (en septembre 2012).

<sup>6</sup> Systèmes ingénieurs du patrimoine agricole mondial (SIPAM) <http://www.giahs.org/giahs/fr/>  
<sup>7</sup> [http://sgp.undp.org/index.php?option=com\\_content&view=article&id=103&Itemid=165#.UXWUN8r7DMo](http://sgp.undp.org/index.php?option=com_content&view=article&id=103&Itemid=165#.UXWUN8r7DMo)

<sup>8</sup> Initiative conjointe du Ministère de l'environnement japonais et de l'Institut des hautes études de l'Université des Nations Unies (UNU-IAS), l'Initiative Satoyama vise à conserver des environnements naturels durables sur lesquels l'homme exerce son influence (paysages terrestres et marins de production socioécologiques ou SEPLS) grâce à une plus large reconnaissance de leur valeur à l'échelle mondiale. Voir : <http://satoyama-initiative.org/en/>

<sup>9</sup> Par exemple, sur le patrimoine culturel et le tourisme durable :  
<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTURBANDEVELOPMENT/EXTCHD/0,,menuPK:430436~pagePK:149018~piPK:149093~theSitePK:430430.00.html>  
<http://www.cbd.int/convention/text/>

<sup>11</sup> [http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/Landscape/default\\_fr.asp](http://www.coe.int/t/dg4/cultureheritage/heritage/Landscape/default_fr.asp)

<sup>12</sup> <http://conventions.coe.int/Treaty/Commun/QueVoulezVous.asp?CL=FRE&CM=8&N>

<sup>13</sup> Les textes des conventions de l'UNESCO peuvent être consultés à l'adresse suivante <http://www.unesco.org/new/fr/culture/>